

Réunion du jeudi 7 septembre 2023

LIEU : Maison Citoyenne SAINT-EXUPERY

18h30-20h30

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

CASTEL-ROUX Valérie

Ass. DENAK BAT

ROUX Pierre-Guillaume

Ass. DENAK BAT

ZENTELLIN Daniel

ACHALHI Najim

BERNABEU Clément

CATTIE Alicia

FRITZ Romain

LAMARQUE Céline

MASSOU Nancy

PATERNI Jules

Espace Âge d'Or

ROYER Adrien

COHEN Anne-Lise

Correspondante de quartier

TERRINHA Bruno

BAHDENNA Abdelhamid

BRAUN Christophe

ESPONDA Antoine

KHOUILI Karine

LEBAT Stéphanie

MAUREL Laurent

ROBERT Laurent

SBARGOUD Marie-Ève

ESTEVE Guy

THIÉFAINE Bernard

BERNABEU Angie

CALIARI Thu Ha

FAGGIAN Marine

LAFOND Aurélien

LECHEVALLIER Françoise
Club Loisirs Léo Lagrange

MONTANER Laurent

ROUQUIÉ Pierre

ZAMORE Guilhem

Ordre du jour

- World Clean Up Day // organisation
- Marché de plein-vent 23 septembre
- Diagnostic en marchant
- Organisation Noël
- Dates diverses

La nouvelle équipe d'animation de la Maison Citoyenne se présente au Comité de quartier :

- Jonathan ADAM, responsable Maison Citoyenne
- Nathalie LANNES, agent d'accueil
- Vanessa LASPALLES, agent administratif
- Philippe MARTIN, animateur
- Yamanda MEKKID, animatrice.

G. ESTEVE souhaiterait savoir si la Ville a la compétence du ramassage des ordures. En effet, il constate que les changements d'organisation du ramassage des ordures engendrent des difficultés. Les containers sont trop petits, les rotations ne sont pas respectées. De plus, il est demandé aux riverains du Chemin de l'Ouest de mettre les containers individuels en bout de chemin afin que les camions puissent les ramasser. L'emplacement n'étant pas matérialisé, et la circulation assez conséquente à cet endroit, cela risque d'engendrer des aléas. => *La matérialisation sur la voirie est en cours par les services de Toulouse Métropole. Le choix d'implantation est fait sur la voirie pour ne pas impacter les espaces verts et les places stationnements et ainsi préserver le cadre de vie des riverains.*

La gestion des déchets est de la compétence de Toulouse Métropole.

Il est possible de commander auprès des services de la Métropole de nouveaux containers s'ils ne sont plus adaptés.

Depuis le 15 novembre 2021, Toulouse Métropole a mis en place le nouveau rythme de collecte des ordures ménagères afin d'harmoniser la fréquence de ramassage des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ce changement s'est accompagné par la mise en service de camions bennes à grand gabarit qui ne peuvent plus circuler sur certaines voies étroites ou impasses dépourvues de raquette de retournement. Par ailleurs, à défaut de pouvoir faire une marche arrière, interdite par la réglementation pour des raisons de sécurité, la collecte ne peut plus être assurée en porte à porte. Un courrier d'information rédigé par la Direction des Déchets et des Moyens Techniques de Toulouse Métropole a été distribué aux personnes concernées.

Ces changements ont engendré des difficultés. Sollicités par les habitants, et les Comités de quartier, les services de la Ville ont relayé l'information à Toulouse Métropole. Un courrier établi par Mme le Maire du 20 avril 2023, précise les difficultés rencontrées par les Personnes à Mobilités Réduites et les personnes âgées vivant seules. Il interpelle Toulouse Métropole sur la mise en œuvre d'un protocole spécifique pour les personnes vulnérables. Plusieurs Comités de quartier font les mêmes remarques concernant la gestion des ordures dans la Ville. Le Pôle Qualité Usagers de la Ville de Colomiers informe très régulièrement ces dysfonctionnements à Toulouse Métropole.

La ville de Colomiers est en attente de réponse de la part de la direction des Déchets et Moyens Techniques de Toulouse Métropole.

Concernant la problématique des encombrants dans l'espace public, le Centre de Colomiers n'est pas épargné. Afin de lutter contre ces incivilités, la Ville va implanter des panneaux informant des sanctions encourues.

⇒ *Les panneaux seront installés dans la semaine du 25 au 30 septembre par les services de la Ville.*

Les lieux identifiés pour la pose de panneaux pour le quartier Centre :

- Place Léo Lagrange
- Place du Val d'Aran



Pour information, les agents de la Police Municipale et de la Brigade Urbaine de l'Environnement ne sont pas habilités à investiguer les déchets pour identifier les contrevenants, seule la Police Nationale est habilitée.

<https://www.ville-colomiers.fr/index.php?id=1671>

G. ESTEVE présente également une demande de précisions concernant la démoustication de la ville.

La Ville de Colomiers met en place chaque année plusieurs actions de démoustication dans les espaces publics à et proximité des bâtiments communaux. Chaque année, trois traitements anti-larvaires sont réalisés sur les 18 bassins d'orage et plans d'eau :

- Mai
- Juin ou juillet (5 semaines après le traitement de mai)
- Septembre.

L'intégralité du territoire de la Ville ne peut faire l'objet d'un traitement généralisé qu'en cas d'intervention de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour risque épidémique. En effet, la Commune pour les traitements préventifs sur les zones humides utilise des produits biologiques. Les prestataires de l'ARS utilisent quant à eux des produits chimiques justifiés uniquement par le risque sanitaire. Trois campagnes de démoustication ont été effectuées dans ce cadre :

- Au niveau de Capitany
- Chemin de Gramont

- Avenue André-Marie Ampère.

<https://www.ville-colomiers.fr/index.php?id=441>

Les membres partagent également sur la présence de pigeons dans l'espace public et sur le fait que des personnes les nourrissent. Ils souhaiteraient avoir des précisions sur la législation en vigueur.

Concernant la présence de pigeons notamment dans le quartier du Val d'Aran, plusieurs courriers ont été rédigés par la Ville à destination d'ALTEAL - bailleur social- et à tous les Syndics de Copropriétés du Val d'Aran invitant les habitants à ne pas nourrir les animaux. Une campagne d'informations pour sensibiliser les habitants sur l'interdiction au nourrissage des pigeons a également été effectuée.

⇒ *Pour information,*

Art. 120 du Règlement sanitaire départemental: Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels.

« Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible. »

Amende de classe 3				
Minorée	Forfaitaire	Majorée	Majorée paiement dans les 30j	Maxima
45€	68€	180€	144€	450€

I. World Clean Up Day

A-L COHEN présente l'organisation pour la manifestation World Clean Up Day du 16 septembre prochain.

Pour le Comité de quartier CENTRE, le point de départ de la brigade verte est à la Maison Citoyenne SAINT-EXUPERY. L'installation du village associatif se fera Allée des Droits de l'Enfant. Le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Municipal des Jeunes participera avec le Comité de quartier CENTRE à leur brigade verte. Ils seront accompagnés par un animateur.

Le retour de la brigade verte est prévu aux alentours de 11h30. L'ensemble des Comités se retrouvent sur le village associatif, un discours de Mme le Maire présentera les résultats de la collecte pour la Ville. Un pot de l'amitié est prévu ainsi qu'un repas-partage en proximité du village associatif. Tous les membres des Comités et les partenaires sont conviés sur ce temps.

Les partenaires :

- Association Et Si
- La Remixerie
- Toulouse Métropole Ambassadeur du Tri-
- Fresque du Climat
- Repair Café
- Maison Citoyenne Saint-Exupéry

Si le Comité le souhaite il peut participer à une brigade verte en après-midi car le Comité EN JACCA-MAROTS, et le Comité des HAUTS DE COLOMIERS organisent des brigades à 15h.

II. Le marché de plein-vent -samedi 23 septembre- INTERCOMITÉS

L'organisation d'un stand des Comités de quartier au marché de plein-vent est de pouvoir « aller vers » les habitants, promouvoir l'action des Comités et rencontrer d'autres membres. Il n'est pas nécessaire de se mobiliser toute la matinée. Il est proposé aux membres de s'organiser pour que le Comité de quartier CENTRE soit représenté toute la matinée, 1 ou 2 membres de 8h à 10h, et 1 ou 2 membres de 10h à 12h.

Ce stand sera l'occasion de pouvoir présenter notamment le prochain diagnostic en marchant du Comité de quartier. Les membres demandent à ce que soit imprimé les résultats du dernier diagnostic en marchant afin de mobiliser les habitants du Centre pour cette action.

Présentation du projet intercomités « itinéraires malins »

Suite à l'initiative des Comités de quartier de pouvoir dénommer l'ensemble des chemins malins de la Ville, le projet a évolué en proposant de pouvoir créer des itinéraires en étoile vers le centre-ville au départ des territoires des Comités de quartier. Actuellement, tous les Comités proposent des itinéraires.

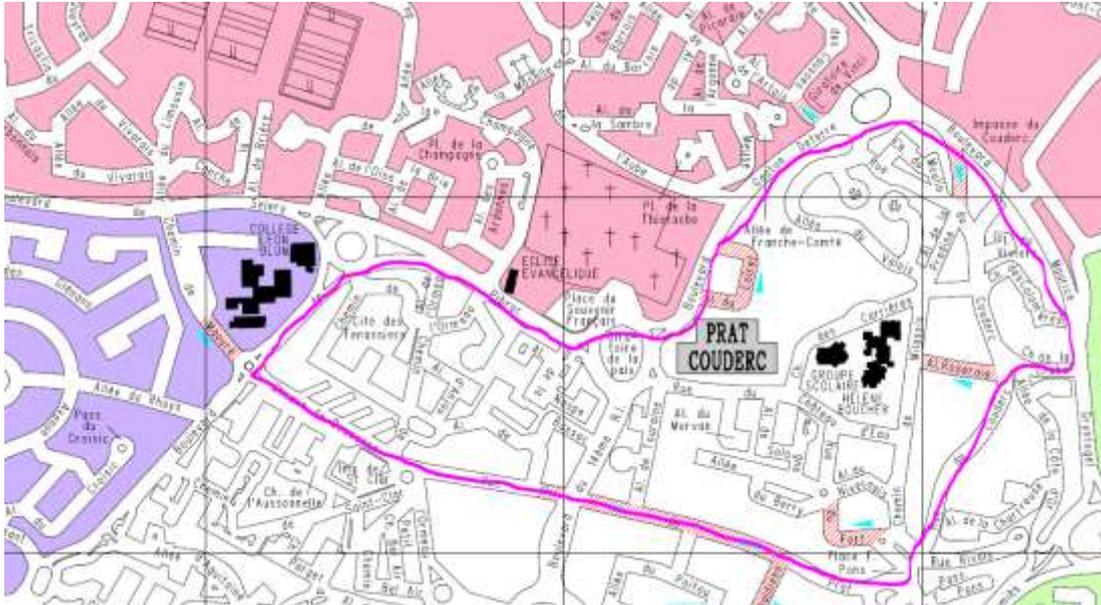


Propositions des Comités de quartier des itinéraires malins convergeant vers le centre-ville.

Cette carte sera présentée sur le stand du marché de plein-vent prévu le samedi 23 septembre de 8h à 12h. L'objectif de cette présentation est de pouvoir partager avec les habitants les itinéraires envisagés par les Comités.

III. Diagnostic en marchant

Le prochain diagnostic en marchant est prévu **samedi 14 octobre**. Les membres décident du territoire concerné :



Périmètre du diagnostic en marchant

Il est demandé à M. FAGGIAN de pouvoir créer le visuel pour le marché de plein-vent.



IV. Dates à retenir

- ✓ **16 septembre : Semaine Européenne des Mobilités.**
Visite du prototype de la future rame de métro de 10h à 18h. Sur inscription
Ouverture exceptionnelle de la Maison du Métro -Rue Gilet-
- ✓ **28 septembre : La Rue aux Enfants 16h-18h30**
Le Comité de quartier est convié à participer à l'évènement « La rue aux enfants ». L'allée des Pyrénées -en proximité de l'École Jules Ferry- sera fermée à la circulation de 14h à 20h. Afin de sensibiliser les enfants et les familles, ainsi que les habitants du quartier à se réapproprier l'espace public, plusieurs animations seront organisées dans la rue de 16h à 18h30.



V. CASTEL-ROUX informe de problèmes récurrents de stationnements devant l'école Jules FERRY. En effet, les voitures stationnent sur les trottoirs sur les temps de l'entrée/sortie des enfants.

=> *Police Municipale informée en attente de réponse.*

- ✓ **30 septembre : Inauguration de la Mémothèque des Fenassiers.**
Le Comité de quartier est invité à l'inauguration du nouveau quartier des Fenassiers et du tiers-lieux « Mémothèque Populaire ».

Pierre-André DURAND
Préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne

Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente de la Région
Occitane / Pyrénées-Méditerranée

Jean-Luc MOUDENC
Président de Toulouse Métropole
Maire de Toulouse

Karine TRAVAIL-MICHELET
Maire de Colomiers
Vice-Présidente de Toulouse Métropole

Philippe TRANTOUL
Directeur Général d'Altéal

et le Conseil municipal
vous convie à

l'inauguration du quartier des Fenassiers
le samedi 30 septembre 2023 à 15h

15h – 15h30 > déambulation dans le quartier avec la Cie "Cirkomcha"

15h45 > Visite de la "Mémothèque populaire" - allée de l'Ormeau
Dévoilement de la plaque inaugurale
Exposition des résidences d'artiste & du Cabanon

16h > Discours

16h30 > Cocktail convivial

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
LE PRÉSIDENT Occitanie
toulouse métropole
ALTÉAL

VILLE COLUMÈRES
MAIRE DE COLUMÈRES
BP 8586
1, place Alex Raymond
31776 COLUMÈRES Cedex
Tél 05 61 15 22 22
www.ville-columeres.fr

- ✓ **Appel à projet CARNAVAL -dimanche 3 mars-**
Pour l'année 2024, le CARNAVAL se déroulera le 3 mars prochain. L'an dernier les Comités ont participé, un groupe-piétons d'une dizaine de membres a défilé. B. THIEFAINE propose que des membres-représentants des Comités de quartier participent aux réunions d'organisation du Carnaval.
V. CASTEL-ROUX ne s'oppose pas à la participation des Comités, toutefois il faudrait qu'ils soient bien identifiés dans le défilé. L'animation du groupe-piétons est importante, il est émis l'idée de mettre en place un partenariat avec une association columérine pour animer le groupe-piéton des Comités.
- ✓ **Noël 2023**
Le Comité décide de renouveler le stand du Père Noël au marché de plein-vent. La date retenue **samedi 16 décembre.**

Prochaine réunion du Comité de quartier => **jeudi 5 octobre.**

Fin de réunion 20h30
